

Pascal JACQUEMIN
MAIRE
Conseiller Général

PREPARATIFS D'HIVER : SECURITE, CONCERTATION

La première des urgences est de mettre un terme à l'insécurité routière en agglomération. Cet été, une personne villaroise a succombé aux blessures qu'un chauffard lui avait infligées. Des comptages de vitesse ont été demandés par la municipalité, ils révèlent des vitesses supérieures à 150 km/h. « Arrêtons le massacre », halte à l'irresponsable indulgence : ne nous rendons pas complices de tels actes.

Des contrôles de vitesse vont être organisés à Villers. Nous venons de signer avec la CUGN une convention de mise à disposition du système « Eurolaser » pour contrôler la vitesse des véhicules en agglomération. Ceci est la conséquence directe des demandes de Villarois qui réclamaient qu'on mette fin aux agissements de chauffards qui mettent leurs vies en danger. Il ne peut pas y avoir d'impunité pour des agissements aussi dangereux.

Bien sûr, la sécurité sans concertation n'a pas de sens. Il s'agit aussi de donner la parole aux victimes des incivilités, rapines, délits et tags qui empoisonnent notre quotidien. Il faut que chacun puisse proposer des solutions, puisse participer aux projets de la municipalité. C'est toute une culture de concertation que nous comptons continuer de mettre en oeuvre afin de réaliser les actions correspondant le mieux à vos attentes. En matière de révision du Plan Local d'Urbanisme, des registres sont à votre disposition en mairie et à la CUGN. Le site Internet permet aussi de transmettre vos souhaits en matière d'organisation des conseils de quartier, de PLU et sur tous les sujets qui comptent pour les Villarois.

Ces consultations préalables et systématiques permettent une mobilisation dont la municipalité a besoin pour faire entendre sa voix. Cet été, nous avons eu à subir les conséquences d'un accueil imposé, massif et improvisé des gens du voyage. Nous avons eu la chance de pouvoir compter sur le soutien et la mobilisation des Villarois pour convaincre les responsables de cette situation qu'elle ne pouvait ni perdurer, ni se reproduire. Grâce à vous, nous avons obtenu ensemble l'assurance écrite (que personne n'avait pu obtenir depuis 20 ans) que cette situation ne se renouvellera pas. La preuve qu'on obtient bien plus par la concertation et la mobilisation citoyenne que par les arcanes obscures de la bureaucratie. Nous resterons à vos côtés sur les enjeux qui pèsent sur votre quotidien.

L'équipe municipale, dans son ensemble, vous souhaite de bonnes fêtes, et une année 2003 apaisée.

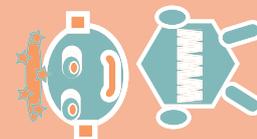
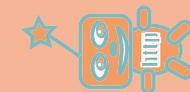
Pascal JACQUEMIN
Maire de Villers-lès-Nancy.

SOMMAIRE

Le site internet - Une cuisine à la hauteur...	page 2
Journée du patrimoine - Accueil des nouveaux Villarois	page 3
Révision du P.L.U.	page 4
Fête du sport - Maisons fleuries	page 5
Tous en chœur ... - Clairlieu - International	page 6
Parole à l'opposition	page 7
Infos - Votre agenda	page 8

Novembre 2002

N° 6





nos premiers clics....

Près de deux mois après son ouverture au public, le site internet de la ville est visité en moyenne par 140 utilisateurs quotidiennement. Le mardi est le jour de la semaine le plus actif sur le site. Les connexions moyennes sur le site sont autour de 4000 par semaine et de 3 000 sur les week-end. Le 17 septembre, lendemain de la mise en ligne, nous étions à plus de 8000 clics. C'est entre 15h00 et 15h59 que le site est le plus visité (source de statistiques Webtrends)

Une demi-douzaine d'Internaute (essentiellement villarois) laissent un message chaque jour. Une très grande majorité des messages sont des encouragements appuyés. Le site est globalement très bien reçu par les Villarois.

Souvent les requêtes sont courtes, précises, ciblées : de Loire-Atlantique, on nous écrit pour nous demander des extraits de naissance de parents villarois. Du nord de la France on nous demande un guide et un plan de la ville en vue de venir s'installer à Villers.

Il y a des requêtes plus vagues ou plus difficiles à cerner comme "pourquoi les feuilles mortes s'accumulent-elles devant l'Eglise Saint Fiacre", les pluies d'automne aidant, il est

parfois difficile de contenter tout le monde en même temps, et la rapidité d'internet n'entame en rien les impatiences villaroises.

Il y a enfin des questions complexes, de fond, qui nécessitent un plus long travail de la part des services pour pouvoir apporter une réponse appropriée :

- "comment permettre à certains groupes de musique de continuer à répéter alors que le local municipal mis à leur disposition ne correspond plus aux normes de sécurité et qu'il n'existe apparemment aucun autre bâtiment pouvant les accueillir ?" Internet ne permet pas toujours la rapidité qu'on espérerait puisqu'il s'agit avant tout de trouver une solution réelle au problème, et pas seulement de renvoyer une réponse d'attente.

Au fil de ces messages se dessinent une relation, une pratique, voire une culture municipale du dialogue qui sont réellement originales et les agents du service informatique et du service communication continueront à apporter le meilleur d'eux-mêmes pour que l'équipe de webmasters qu'ils constituent puissent faire vivre au jour le jour le site le plus intéressant possible pour tous les Villarois.

UNE CUISINE A LA HAUTEUR...

Depuis que la municipalité a fait installer une cuisine à hauteur d'enfants, à l'école maternelle Suzanne Herbinière-Lebert, les Villarois sont assurés d'avoir parmi eux de grands chefs : les sections des "grands" et des "moyens" préparent des marmitons avertis :

les enfants ont choisi eux-mêmes les légumes qu'ils ont fait pousser dans le jardin de l'école, ils les ont comptés, ils les ont nommés, ils ont préparé le matériel nécessaire et ont pu ainsi les mitonner en suivant une vraie recette, en toute sécurité, dans une cuisine faite pour eux, et quel délice de goûter une soupe de légumes, une quiche à la ratatouille, une tarte aux pommes, qu'on a confectionné soi-même et fait cuire dans un vrai four !

Après, il faut laver et ranger !

Du début jusqu'à la fin, les enfants ont participé, choisi, surveillé, goûté, apprécié...

L'autonomie s'apprendrait-elle en même temps que la gourmandise ?

Et bientôt, même les petits vont tenter l'expérience ?



Marie-Paule Malo
Adjointe à l'Education



...CHEZ LES PETITS AUSSI !

Un atelier cuisine est mis en place depuis le 15 octobre à la halte-garderie de la Maison de la Petite Enfance "La Sapinière" rue de la Carrière. Ouvert aux enfants à partir de 2 ans, il fonctionne le 3ème mardi du mois entre 9h et 11h.

Une initiative qui favorisera sans doute l'épanouissement des petits !

Renseignements : 03.83.28.06.26

LA JOURNEE DU PATRIMOINE

Le 21 septembre dernier, les Villarois étaient invités à venir découvrir les curiosités de notre commune dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, organisées par le service culturel de la Ville en partenariat avec plusieurs associations locales. On se souvient que l'édition 2001 avait dû être annulée à la suite des attentats du 11 septembre.

Cette année, un public nombreux s'est pressé autour du Grand Séminaire diocésain, où l'Association des Amis de l'Histoire de Villers-lès-Nancy accueillait les visiteurs pour une présentation du domaine de l'Asnée ; en particulier du château édifié au XIXème siècle par l'architecte Prosper Morey pour le compte d'une riche famille nancéienne. Cette impressionnante bâtisse servira de résidence aux évêques de Nancy et accueillera ainsi Mgr Tisserant, grande figure de l'Eglise catholique, qui achèvera sa carrière comme doyen du Sacré Collège à Rome. Le bâtiment abrite aujourd'hui les studios de Radio Jerico. Au gré de la visite, les Amis de l'Histoire de Villers invitaient les curieux à se replonger dans les nombreuses pages de l'Histoire locale reprises dans leur publication "Villers au fil des temps".

Dans la galerie du cloître, le G.R.A.M.E. (Groupe de Recherches Archéologiques et Monastiques de l'Est), pré-

sentait quelques objets provenant des fouilles archéologiques de l'abbaye de Clairlieu. On pouvait par exemple y admirer des faïences de poêle remarquablement conservées.

L'association villaroise C.H.A.T.E.L. (Connaissance Historique Artistique et Traditionnelle de l'Environnement Lorrain) présentait aux côtés de sa revue, la "Gazette Lorraine" une intéressante exposition photographique sur les églises romanes en Lorraine.

La chorale "choeur en Balade" de l'Association pour la Promotion de la Musique" et le groupe "Sixte et Quarte" de la chorale "Choeur-Accord" ont assuré un intermède musical fort apprécié dans la grande chapelle de l'Asnée.

Pendant que certains préféreraient achever ce parcours par une flânerie dans le magnifique parc, d'autres pouvaient venir approcher

quelques-uns des incunables et manuscrits rares détenus à la bibliothèque du Grand Séminaire, tel ce manuscrit du XIIème siècle ou ce recueil d'enluminures du XVème siècle. Au terme de cette journée, on devait entendre des visiteurs satisfaits se promettre de revenir pour prolonger cette découverte d'un patrimoine local bien méconnu.

Pascal BRENNEUR,
Adjoint délégué à la Vie Culturelle



ACCUEIL DES NOUVEAUX VILLAROIS

L'an dernier, la municipalité avait, pour la première fois, invité les nouveaux Villarois à une présentation et une visite de la ville.

Cette année, c'est le samedi 5 octobre que cette rencontre entre élus et nouveaux Villarois de 2002 a eu lieu.

Le Maire, en présence de plusieurs adjoints et conseillers, a accueilli la trentaine de personnes inscrite pour cette manifestation.

Avant de prendre le petit déjeuner en commun, celui-ci a dressé un rapide portrait historique du développement de la cité et présenté les points forts de la politique municipale actuelle :

- > une action municipale au profit de tous les administrés avec des initiatives nouvelles en matière de sécurité
- > l'ouverture prochaine d'une Maison des Services Publics à Clairlieu
- > Etude sur une Maison de la Solidarité en commun avec Nancy
- > Ouverture du site internet de la ville :

www.villers-les-nancy.fr



> Mise en place d'un contrôle de gestion des finances communales

> Développement de nouvelles animations et ouverture d'une saison culturelle en complément de celle du Caveau de la Roële.

Après ce mot d'introduction du maire, chaque élu a présenté sa délégation avant que le

groupe ne prenne le bus loué pour l'occasion afin de présenter aux nouveaux Villarois les différents quartiers de la ville et leurs points forts. Pascal Brenneur, adjoint à la culture, a commenté ce parcours découverte.

A l'issue de ce périple villarois, tout le monde s'est retrouvé au château du GEC autour d'un apéritif et chacun s'est vu remettre un cadeau de bienvenue sous la forme de produits régionaux lorrains.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

La révision du Plan Local d'Urbanisme de Villers a été prescrite par la Communauté Urbaine le 19 octobre 2001, motivée par l'aménagement de la ZAC du Plateau de Brabois et la nécessité de l'intégrer dans les PLU de Vandoeuvre et de Villers.

La phase de concertation préliminaire a débuté le 2 avril 2002 avec la mise en place de l'exposition d'information à la Mairie puis une réunion publique.

Comme l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS), le PLU définira de façon précise le droit du sol applicable à chaque terrain. Mais en plus, il doit intégrer les projets d'aménagement et de développement durables de la commune.

La révision du PLU peut se diviser en 4 grandes phases :

Phase 1 : c'est l'établissement d'un diagnostic technique selon les prévisions économiques et démographiques, les besoins d'aménagement, de services, de transport, d'équilibre social et d'environnement. Ce diagnostic est réalisé par l'Agence de développement urbain (ADUAN). C'est également une phase de concertation publique au niveau de la commune, dès la mise en route de la révision et avant la réalisation du projet. Cette phase est actuellement en cours avec une exposition en Mairie et l'ouverture d'un registre destiné à recevoir les observations, suggestions et propositions de tous les Villarois.

Phase 2 : La phase 2 correspond à l'élaboration d'un projet de PLU, associant les représentants de la commune, de la communauté urbaine, les services de l'état,

Phase 3 : c'est la réalisation d'une enquête publique présentant le projet de PLU et permettant la mise au point du projet. Un commissaire enquêteur devra donner son avis selon les observations faites sur le registre ou en réunion publique.

Phase 4 : Elle doit permettre d'intégrer les modifications éventuelles du PLU à la suite de l'enquête publique et elle doit vérifier la compatibilité avec les programmes intercommunaux : le schéma de cohérence territorial (SCOT), le plan de déplacement urbain (PDU) et le programme local de l'habitat (PLH).

Enfin, après avis de conformité du Préfet, le PLU devra être approuvé par la communauté urbaine.

Sur Villers, l'élaboration du nouveau PLU en remplacement de l'ancien POS, est un acte important pour la commune. Il doit permettre, outre l'intégration de la ZAC de Brabois, la modification de certaines zones d'urbanisme et l'adaptation des règles de construction sur certains secteurs.

Concernant la ZAC du plateau de Brabois, l'orientation originelle d'activité de technopôle va être modifiée pour préserver des espaces verts et intégrer une partie habitat.

Une première esquisse a été proposée par la Solorem et

l'architecte de la ZAC ; le plateau est divisé en trois parties:

Une partie Sud-Ouest, bordant l'avenue Paul Muller et la rue de l'Aviation, gardée pour l'extension du technopôle,

Une partie centrale d'espaces verts préservés, avec zone de loisirs, cheminements piétons et cheminements cavaliers avec liaison entre le parc de Brabois et la forêt de Haye,

Enfin une partie Nord-Est entre la rue de Maron, le collège Chepfer et les cottages, réservée pour l'habitat.

Cependant, cette esquisse doit être modifiée et améliorée : par exemple, elle ne tient pas compte des déplacements puisque uniquement ouverte sur la rue de l'Aviation et la rue de Maron. Des jonctions par giratoires sur l'avenue Paul Muller vont être envisagées.

La révision du PLU permettra également l'amélioration des règles d'urbanisme, parfois délicates à appliquer sur les zones urbanisées existantes. Enfin, il faut préserver certains secteurs, comme notamment le vieux village ou encore les espaces boisés qui sont en zone constructible.

Pour ce qui est de la concertation en cours, ce sont 119 observations et courriers qui ont été consignés en Mairie à ce jour.

Plus de la moitié concerne la Voie Brabois Nord, voirie nouvelle qui descendrait du plateau par le vallon de Hardeval à la limite entre Villers et Laxou pour rejoindre la rue de Maréville.

Près d'un quart des remarques concerne l'utilisation du plateau par les gens du voyage, problème aigu de cet été. Le travail de fond de la Municipalité a permis d'obtenir des engagements clairs de la Communauté Urbaine : il n'y aura pas d'aire de passage temporaire ou permanente sur le plateau de Villers.

Nous avons décidé de laisser ouvert le registre en Mairie jusqu'à la fin de l'élaboration du projet de PLU. Vous pouvez donc, si vous le désirez, venir y inscrire vos remarques et suggestions (ou nous transmettre un courrier). La concertation actuelle, outre son rôle d'information, doit justement permettre l'expression de tous les habitants.

L'ADUAN va maintenant réaliser une synthèse des documents d'urbanisme et établir le projet du nouveau PLU.

Après quoi, une enquête publique permettra à chacun de prendre connaissance du projet, de faire des observations qui permettront d'apporter d'éventuelles modifications au projet avant son approbation définitive.

Claude SURGET

Adjoint au Maire, délégué à l'Environnement et au Cadre de Vie

VILLERS SPORTIVE plus de 1500 Licenciés

et bien sûr, un nombre important de sportifs individuels non recensés pratiquant dans le cadre de leurs loisirs.

Pour la première fois, Villers a souhaité s'associer aux journées nationales du sport, les 21 et 22 septembre dernier.

C'est à travers du Club Omnisport général (COS général) que s'est faite l'organisation.

Chaque gymnase, chaque site sportif, a été investi par les entraîneurs des différents Clubs pour accueillir les Villarois, jeunes et moins jeunes, et les inviter à la découverte du sport.

C'est ainsi qu'outre les sports classiques (badminton, danse, gymnastique, gymnastique rythmique, judo, karaté, tennis de table, twirling bâton, volley...), les visiteurs ont pu pratiquer l'escalade, l'escrime, le tir à l'arc et le roller.

Les Villarois ont répondu présents, mais peut être encore en nombre insuffisant.

Il nous faut, d'ores et déjà, réfléchir à la "Fête du Sport" 2003 pour faire encore un moment plus fort d'information, de rencontre, de convivialité.

Le sport à Villers se porte bien grâce à l'engagement des bénévoles, qu'ils en soient ici remerciés. Les inscriptions de rentrée en constante augmentation (notamment au niveau des jeunes) en sont une brillante démonstration.

Cette situation répond à une politique que nous encourageons et que nous souhaitons développer.

Dans cette optique, nous travaillons à mettre en place un "pôle actions-jeunesse" qui aura pour mission :

d'intensifier,

- l'information
- l'écoute et l'expression
- les actions sportives et culturelles
- l'organisation de manifestations
- l'accompagnement des projets de l'ensemble de la jeunesse villaroise

de développer,

- le partenariat avec les associations
- l'aide apportée aux dites associations



2003 verra donc la naissance de cette structure qui répondra, nous l'espérons, aux légitimes aspirations tant des parents que des jeunes.

Jacqueline Hermouet-Pajot
Adjointe Sports - Loisirs - Jeunesse.

COMMERCE ÉQUITABLE

La Municipalité a décidé de soutenir la campagne "500 villes s'engagent pour le commerce équitable" lancée par l'association Max Havelaar France.

Cet engagement de la ville consiste à favoriser la consommation de produits équitables dans les services et les lieux de restauration gérés par la collectivité, et à mettre en œuvre des actions d'information et

de sensibilisation sur le commerce équitable auprès des employés publics et des habitants de la ville.

Le commerce équitable apparaît comme un moyen efficace pour réduire la pauvreté dans le monde en réduisant par exemple le nombre d'intermédiaires et en payant un prix juste aux producteurs.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : PALMARES 2002



Jardins visibles de la rue :

1er prix : Madame Claudine MULLER 8, rue du Val Thiébaud

Balcons fleuris :

1er prix : Mme LEHMANN 46, avenue de Brabois ent. C 2ème étage

Résidence "Paul ADAM" :

1er prix : Madame GAUVAIN 1er étage côté rue

La remise des prix a eu lieu le samedi 19 octobre au château du GEC

Mme Kremp, 13 rue de la Sivrite a été sélectionnée au concours départemental des maisons fleuries dans la catégorie "maisons avec jardin visible de la rue"

TOUS EN CHOEUR POUR "LA MARCHE DE VALJEAN"

Depuis 11 ans déjà, Maryaline Lebrave, chef de chœur, n'a de cesse de donner du souffle à Choeur-Accord. Du débutant à l'amateur confirmé, chacun s'efforce de progresser dans sa voie en faisant profiter le groupe de son expérience, de ses qualités ou tout simplement de sa passion.

Créée en 1992, l'association Choeur-Accord a pour but de réunir, dans une œuvre, toutes les facettes du spectacle : chants, danses, costumes, décors, mises en scène, chorégraphies de chœur, en y mêlant des participants de tous âges et de toutes origines. L'association, forte d'une centaine d'adhérents, est composée de plusieurs groupes : « Les Pitchounes » (maternelles), « De Si Delà » (primaires), « Les Incorrigibles » (Ados de 11 à 16 ans), « Le Grand-choeur d'adultes » (80 personnes) et l'ensemble vocal « Sixte et Quarte » composé de 15 adultes qui chantent a capella des chants du Moyen-Age à nos jours.

De nombreuses représentations ou concerts dans le cadre de la fête de la musique, de soirées spectacles organisées au bénéfice d'associations humanitaires ou caritatives, dans des hôpitaux ou même des maisons de retraite... ont permis à l'association de se faire connaître dans la région mais aussi dans le nord de l'Italie pendant l'été 2001.

De la dynamique...

« Nous privilégions l'ambiance conviviale et familiale au sein de Choeur-Accord pour permettre à chacun de bien se connaître et d'avoir confiance en soi sur scène » précise Maryaline.

La grande marche en avant pour les grands :

Après « Starmania », « Les années Fugain » puis « Noctambule », le groupe d'adultes s'est lancé depuis janvier dans une nouvelle aventure avec « La marche de Valjean » d'Emmanuel Touchard, comédie musicale en six tableaux sur le thème des « Misérables » de Victor Hugo.

Les premières représentations auront lieu courant 2003 aux Ecraignes pour se poursuivre en Lorraine puis en été au Pays-Bas.



21 juin 2002 : fête de la musique, premiers pas pour Jean Valjean

Aujourd'hui, l'association recherche des soutiens financiers (entreprises, commerçants...) afin de mener à bien son projet. Communes, comités d'entreprises, institutions, administrations et établissements divers, peuvent également acheter le spectacle ou leur proposer un lieu ou une salle pour se produire.

Alors tous en marche ?!

Pour tout renseignement :

Maryaline Lebrave au 03. 83. 56. 01. 96

CLAIRLIEU

Comme vous avez pu le constater au travers des différents articles de presse et en particulier dans le quotidien « L'Est Républicain », l'actualité sur le quartier de Clairlieu est importante.

Clairlieu est un quartier vivant de notre commune.

Vivant, avec une identité forte caractérisée par :

- sa population, environ 5 000 habitants soit le tiers de la population villaroise
- sa position excentrée à 4 km du centre ville
- son maillage associatif
- sa cohésion sociale

La municipalité actuelle s'est engagée à soutenir ce quartier qui possède toutes les infrastructures principales :

un centre commercial, des cabinets médicaux, des pharmacies

- une église
- un marché
- un Centre Socio-Culturel
- un foyer de personnes âgées

Mais il en manquait et sont arrivés ou arriveront :

- Une navette entre le centre commercial et le CHU qui permettra aux Clairlocois de se rendre plus facilement au centre ville de Nancy. Le Tram existe, utilisons le ...
- Une maison des services publics pour faciliter l'accès aux administrations, pour avoir une permanence de la police mais surtout avoir une agence postale fonctionnelle et accueillante
- Un conseil de quartier

Clairlieu, zone d'aménagement concertée, bien souvent critiquée de par sa concentration de pavillons, longtemps en souffrance, à cause de sa vuerie aujourd'hui disparue, est devenue un lieu de vie apprécié, recherché et envié grâce à l'investissement de ses habitants. Nous n'oublierons pas les « convois » de brouettes, les milliers de coups de pioches des allocataires-propriétaires qui sont fiers d'avoir fait de leur quartier un exemple de la ville à la campagne.



Antoine Luchetti
Conseiller Municipal

INTERNATIONAL

Retenez bien cette date :

Le samedi 31 mai 2003 auront lieu les cérémonies du 15ème anniversaire du jumelage de Villers-lès-Nancy et Oerlinghausen

L'Association BRAVO recherche des familles d'accueil villaraises désireuses de loger nos hôtes allemands lors des échanges internationaux

S'adresser au président de l'Association BRAVO : Mr Guy André au 03.83.28.15.70.

Ces écrits n'engagent que leurs auteurs.

Lors de la précédente édition nous avons stigmatisé le vide de la politique de l'équipe municipale en place. Pour cacher ce vide, elle "communiquait" tout en verrouillant la parole de l'opposition.

L'analyse du Villers en lignes est éclairante. Nous en avons fait une première analyse. Secteur par secteur d'intervention, deux tendances lourdes sont à noter. La municipalité socialiste, sans pudeur aucune, s'approprie les réalisations de la municipalité de Jean Bernadaux. Par ailleurs, et pour cacher le vide de leur pensée, nos élus socialistes se délectent d'effets d'annonces sans lendemain.

La municipalité socialiste et ses emprunts sans vergogne (suite)

Le terme "emprunts" vous l'avez compris n'est pas à prendre dans son sens financier, nous n'évoquerons pas non plus la hausse des impôts qu'elle soit présente ou à venir. Il s'agit d'emprunts purement intellectuels mais non avoués par leurs auteurs.

Nombre de projets désormais "adoptés" par la municipalité actuelle ne sont en effet que la prolongation d'actions menées par l'équipe de Jean Bernadaux. Après la maison des associations, après les aménagements du stade, c'est au tour de la maison des services publics. La municipalité actuelle s'en arroge la paternité intellectuelle à chaque fois qu'elle le peut. Les socialistes, en réalité, n'ont eu qu'à reprendre à leur compte ce projet initié par Jean Bernadaux. Ce projet figurait tout naturellement parmi ses engagements électoraux. A entendre nos édiles actuels, grâce à eux, les Clairlocois se sentiraient aujourd'hui "Villarois à part entière". C'est oublier un peu vite que Jean Bernadaux a été un Maire Clairlocois pendant 17 ans et que tous les quartiers de Villers ont bénéficié d'une même attention de sa part.

La poudre aux yeux

Le dossier Passport et culture annoncé avec force trompettes en conseil municipal et par voie de presse n'a concerné en tout et pour tout que 7 jeunes Villarois.... Le résultat ne valait pas un tel tapage. L'ennui est que pendant ce temps rien de concret n'est fait pour les jeunes.

A Villers on traque les automobilistes pas les taggers

A la lecture du Villers en lignes on apprend que la municipalité s'engage "pour une police de sécurité efficace...une police municipale présente à vos côtés". Ce magnifique slogan laisserait logiquement à penser que tout serait fait pour la protection des personnes et des biens... Que nenni. Heureuse ville de Villers où l'on investit dans du matériel répressif contre les automobilistes alors que prospèrent les taggers...

A Villers on est à la pêche aux voix.

Certains habitants de Clairlieu - et eux seuls- ont été destinataires d'une magnifique lettre ouverte signée par le Maire et destinée à les rassurer : les nomades seront accueillis hors de Villers. Les citoyens et les citoyennes villarois ont été, à cette occasion, l'objet d'un bel exercice de communication.

En résumé, le Maire -c'est à dire lui-même, a été l'homme de la situation.

Si toutefois et par extraordinaire, les nomades se présentaient à nouveau aux portes de Villers, le Maire s'empresse de désigner d'avance le coupable, il s'agit de Monsieur Schléret... Bel exemple de courage !!

A bientôt pour la suite des captivantes aventures de nos élus socialistes.

Bien vivre ensemble à Villers

Nomadisme et Démocratie

Conformément à une décision de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (CUGN), le site du Plateau de Villers a hébergé plusieurs centaines de nomades pendant plus de deux mois au cours de l'été dernier. La présence des gens du voyage dans notre commune n'est pas une nouveauté. Les riverains du Plateau connaissent depuis de très nombreuses années les désagréments engendrés par de tels rassemblements mais jusqu'à présent, leurs plaintes n'avaient pas été sérieusement prises en considération.

Le dernier séjour estival des nomades à Villers s'est accompagné de nuisances inacceptables, de délits et d'incivilités portant atteinte au patrimoine public et privé de notre commune.

Confrontés à cette situation, de nombreux Villarois exaspérés ont exprimé leur mécontentement en adressant leurs doléances à la mairie. Cette mobilisation de la population villaroise a contraint et aidé le maire à se manifester auprès des différentes instances impliquées dans l'accueil des gens du voyage sur le Plateau de Villers (Préfecture de Meurthe-et-Moselle, CUGN et SOLOREM propriétaires des terrains du campement).

Les plaintes des Villarois ont donc été écoutées et leurs attentes sont aujourd'hui satisfaites. Mais il aura fallu près de trois mois pour que le site d'accueil des nomades désigné par la CUGN soit libéré et rendu inaccessible à de nouveaux campeurs.

Aujourd'hui, nous prenons acte des nouvelles décisions de la CUGN qui s'engagent à ne plus tolérer désormais les grands rassemblements des gens du voyage sur le plateau de Villers.

Cet épisode de la vie de notre commune illustre assez bien les effets du manque de considération de certaines instances décisionnelles à l'égard des populations silencieuses. Il montre aussi que la mobilisation des citoyens est nécessaire pour stimuler l'attention de leurs élus et par conséquent pour assurer l'harmonie de leur cité et le bien-être de ses habitants. A l'époque des dernières élections municipales, nous avions tout particulièrement souligné l'intérêt de la démocratie participative. De plus, nous nous étions engagés à défendre vigoureusement les intérêts de Villers au sein de la CUGN.

Nous savons aujourd'hui que la participation effective des citoyens dans la gestion de leur commune au quotidien est de plus en plus nécessaire. Elle permet de faire connaître la réalité du terrain aux élus et aux fonctionnaires qui les assistent. Elle apporte les données objectives qui alimentent la réflexion des décideurs et optimisent leurs choix. Elle sera de plus en plus indispensable en raison de la place de plus en plus importante qu'occupera l'intercommunalité dans la gestion de nos communes.

Quant au problème particulier de stationnement des gens du voyage, il faut bien admettre aujourd'hui que les collectivités auront à le résoudre le plus rapidement possible. En dehors des périodes de grands pèlerinages, les nomades souhaitent pouvoir séjourner à proximité des centres hospitaliers quand l'un des leurs est admis pour un bilan ou pour des soins. En contrepartie de la mise à disposition des aires de stationnement à faible capacité d'accueil qui leur seraient proposées par les communes, il est nécessaire que la communauté des gens du voyage prenne conscience de ses responsabilités. Il faut que les minorités délinquantes qu'elles hébergent soient maîtrisées. Il est logique que les responsables de cette communauté imposent dans leurs rangs le respect des lois et des règles de bonne conduite en vigueur dans un état démocratique. Pour être tolérée et pour cohabiter harmonieusement avec les populations sédentarisées, il est nécessaire que cette communauté accepte les inconvénients de la culture républicaine comme elle en accepte les avantages.

Voilà, Chers Concitoyens, les quelques réflexions que nous ont inspirés les événements survenus l'été dernier sur le territoire de notre commune.

Certains militants politiques, étrangers à Villers, se sont servis des difficultés passagères de notre cité pour manifester leur intolérance traditionnelle et pour tenter de recruter dans leurs rangs extrémistes des Villarois victimes de la situation.

Pour notre part, nous avons préféré réaffirmer notre foi dans les valeurs républicaines et vous inviter toutes et tous à participer activement au débat démocratique instauré dans les communes.

Et puisque décembre est proche, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous souhaitons que 2003 apporte à chacun de nouveaux départs, de nouveaux espoirs, et que cette nouvelle année soit propice à la concertation et au respect des valeurs républicaines.

Bonne Année à toutes et à tous.
L'Autre Choix pour Villers
30 septembre 2002

CENSURE

"La Gauche Villaroise" (<http://www.lagv.net/fr>) reproduit, ci-dessous, les textes qui auraient dû figurer dans le "VILLERS-Nouvelles" N°5. La municipalité a refusé de publier ces textes, sans raison, alors qu'ils ont été enregistrés dans les délais prescrits et dans leur forme habituelle. Plus grave, encore, la mairie vous a menti en portant la mention "La Gauche Villaroise n'a pas souhaité nous faire parvenir d'article à paraître dans ce numéro". Comme le maire refuse excuses ou réparation de cette situation discriminatoire, nous portons à votre connaissance ces textes qui visiblement dérangent.

Ces procédés de censure sont le reflet de la démocratie pratiquée par l'équipe municipale socialo-verte de Villers.

UNE DEBAPTISATION A LA SAUCE SOCIALISTE !

Le square A. CARREL devient le square A. CARREL

"La gauche Villaroise" se réjouit qu'une de ses anciennes revendications soit à demi satisfaite : le square Alexis Carrel ne change pas de nom mais de prénom ! Alexis Carrel est représentatif des idées de l'extrême-droite.

Avec la municipalité Bernadaux nous n'avions pas obtenu gain de cause, nous pouvions espérer de l'actuelle majorité un engagement plus militant et affirmé en la matière. Hélas, la majorité socialo-verte s'en tire avec un tour de passe-passe, sans aucune grandeur. Aucun courage pour dédier ce square à un personnage qui incarnerait les idées de la lutte contre l'extrême-droite.

La majorité municipale prend comme référence un personnage vivant vers 1830 Armand Carrel qui a été un journaliste au passé de jeunesse dorée "un petit marquis aux bottes vernies", converti au monarchisme libéral après "Les Trois Glorieuses", peu à peu devenu républicain montrant même par écrit mais pas dans l'action quelque compassion envers "le peuple", "les pauvres" et "les ouvriers". C'est plutôt représentatif de l'imagerie socialiste actuelle que de se référer ainsi à ce personnage qui symbolise "la gauche caviar", "la gauche de salon", qui pense qu'un peu de charité et quelques aumônes, comme au moyen-âge, résoudre les questions sociales.

Ce n'est pas sérieux et de plus inefficace dans le combat contre l'extrême-droite !

N'EN JETEZ P.L.U. (Plan Local d'Urbanisation)

Jacquemin d'accord avec Rossinot !

Le P.L.U. est de compétence de la Communauté Urbaine du grand Nancy (CUGN) dont le Président n'est autre que M. Rossinot. Ce plan est en cours de révision sur Villers-lès-Nancy avec l'accord des socialistes.

Il concerne l'aménagement de Villers dans les domaines de l'habitat, de la voirie, du transport et des zones libres qui subsistent encore.

Il prévoit :

- 1 - de développer, en remettant à l'ordre du jour, le projet de la rocade carrefour de Maréville - rue de la Brûlée - plateau
- 2 - de développer et "valoriser" le plateau entre les Cottages et la rue de l'Aviation ; traduirez urbaniser à outrance
- 3 - d'accueillir les gens du voyage à l'extrémité du plateau
- 4 - de réfléchir à la question du logement social pour atteindre les 20% prévus par la loi
- 5 - de revoir le Plan de Déplacements Urbain

On ne peut pas dire que la municipalité de Villers-lès-Nancy fasse toute l'information nécessaire sur ces sujets si importants qui modifieront l'aspect urbain de Villers et compliqueront sérieusement la vie de ses concitoyens.

Il aura fallu une réunion "semi-publique", à laquelle les conseillers d'opposition n'ont pas été invités, pour en savoir plus, faut-il penser que la majorité actuelle de Villers et la CUGN veulent cacher leurs projets aux habitants ?

"La Gauche Villaroise" est intervenue sur ces questions dès le mois de mai 1996 et nous vous rappelons nos propositions :

- 1 - Refuser la réalisation de la rocade qui amputerait des hectares d'espaces verts et apporterait des nuisances supplémentaires considérables. Pourquoi ne pas avoir envisagé à la place de cette rocade, un raccourci direct sur la 4 voies existante ?
 - 2 - Construire des logements sur le plateau, éloigné de tous commerces, écoles, etc...est une aberration.
 - 3 - Limiter le nombre d'entreprises sur le plateau
 - 4 - Préserver la plus grande partie de ce plateau en espaces de loisirs et de sport, libres d'accès, qui pourraient créer des emplois pour l'entretien de cette zone.
 - 5 - Renégocier le plan de transport urbain pour améliorer la fréquence des horaires et les itinéraires. Aujourd'hui seulement 7,5 % de Villarois utilisent ces transports qui ne correspondent pas aux besoins actuels de déplacement.
- Nous invitons les Villarois à se manifester en mairie à Villers et à la CUGN (Viaduc Kennedy) pour faire connaître leurs opinions sur toutes ces questions.

Marie-Odile TERUEL, au nom de "La

Journée des malades

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, ainsi qu'en application de la convention signée avec le Comité d'Action en faveur du 3ème âge regroupant sept associations dont "R.E.G.A.R.D.S.", la municipalité a proposé que la journée des malades prévue le 6 novembre ait lieu au centre des Ecraignes.

C'est l'association R.E.G.A.R.D.S. qui a pris la décision d'annuler cette journée malgré l'engagement de la ville à veiller à l'accessibilité pour les personnes handicapées, à mettre à disposition un agent administratif à ce service et s'assurer que les repas soient livrés sur place comme précédemment.

Lors de notre rencontre avec des membres du bureau de l'association, nous avons souligné l'importance du rôle et de l'action de R.E.G.A.R.D.S. et nous regrettons que les personnes âgées et malades soient prises en otage à des fins partisans ; c'est contraire à notre sens de l'attention à ces personnes et à celui de la démocratie.

Elisabeth PICAUD
Adjointe à la Solidarité

Médaille de la famille française

Si vous connaissez ou si vous êtes une maman de 4 enfants ou plus dont l'aîné a 16 ans révolus, il est possible de bénéficier de la Médaille de la Famille Française remise traditionnellement la veille de la fête des Mères.

Pour tous renseignements : s'adresser au service Solidarité de la mairie avant le 31 décembre 2002.

Le marché municipal

se tient à Clairlieu de 8h à 13h30 le samedi
et de 14h à 19h le jeudi

Permanences des consultations d'avocats décentralisées :

En mairie de Villers-lès-Nancy :

M. Christophe SGRO le Samedi 30 novembre

M. Pascal BERNARD le Samedi 21 décembre

La Chorale Chante la Vie

fait appel aux personnes qui souhaitent chanter, monter un spectacle sur la chanson d'aujourd'hui.

Répétitions le vendredi à 20h30 à l'école Albert Camus à Villers-lès-Nancy

Contacteur au préalable le chef de chœur : 03.83.21.40.60

"Jonathan pierres vivantes"

Cette association laïque s'adresse aux parents en deuil d'un enfant avec pour objectifs de rompre leur solitude en leur offrant compréhension et réconfort. C'est une association familiale, animée bénévolement par des parents d'enfants décédés.

Elle propose des permanences, des conférences, et un bulletin bimestriel "Pierres Vivantes"

Contact : M.Mme Canudo 2, rue des Vergers

54136 Bouxières aux Dames Tel : 03.83.22.75.30

Votre agenda...



> **23 Novembre** : Repas dansant organisé par "CHANTE LA VIE" et "CHOEUR SWING", animé par le groupe "les Sylvers". A partir de 20h15 aux Ecraignes. Buffet froid, vin compris, apéritif et café offerts par les chorales. Tarif : 25 €

Rens et réservations : 03.83.28.15.56

> **29 novembre** : Diaporama animé par C. Gorgelier au Centre J. Savine, organisé par Clairlieu Animation. Rens. : 03.83.28.44.19

> **30 novembre** : Groupe Villarois d'Accueil pour l'Enfant / Exposition-vente de 14h à 18h au Centre Jean Savine.

> **30 novembre** : Repas Dansant, organisé par le COS Football de Villers.

Au menu choucroute, animé par l'orchestre Jacky Vautrin. A 20h aux Ecraignes.

Rens. et réservations au 03.83.41.27.36

> **du 4 au 6 décembre** : Spectacle de Saint-Nicolas aux Ecraignes - Loisirs et Culture.

Rens : 03.83.40.64.93

> **7 décembre** : Défilé de Saint-Nicolas dans les différents quartiers de la ville.

> **13 décembre** : Diaporama sur le Myanmar (ex Birmanie) animé par F. Brassac au Centre J. Savine. Organisé par Clairlieu Animation.

Rens : 03.83.28.44.19

> **14 décembre** : Spectacle de rock acrobatique organisé par l'AMCF aux Ecraignes vers 20h30.

Rens : 03.83.41.53.05

> **15 décembre** : Concert de Noël - Association Culturelle et Festive - Eglise Saint-Fiacre - 16h00

> **20 décembre** : Concert de Noël - AMCF au Placieux. Rens : 03.83.41.53.05

> **10 janvier 2003** : L'Association Villaroise du Placieux tiendra son assemblée générale au Centre le Placieux à 20h30

> **18 au 26 janvier** : Exposition de l'Association Artistique Villaroise aux Ecraignes

> **2 février** : Championnat de Lorraine de cross organisé par le COS Villers Athlétisme